

1679 November 25., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT-VINCENT] DE GRAVEL AN
[AMMANN UND] RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

Gravel verdankt Zurlauben das ihm zum Geschenk gemachte Reh.

"J'apprends que Mrs. [Bürgermeister und Rat] de Zurich [Vorort] font de nouvelles Sollicitations aux ... Cantons pour l'envoy de la lettre qu'ils desirerent derechef que l'on escrive au Roy [L u d w i g XIV.];¹ Il Sembloit qu'Jls eussent desisté de ce dessein la ensuitte de l'arrivée du S.^r [Abel] S o c i n de la Cour [- Gesandtschaft der XIII Orte nach Frankreich -], et de la response qu'il a apportée de Sa Majesté qui ne scauroit estre ny plus precise ny plus obligeante, Je ne vois pas aussy ce qu'Elle peut respondre davantage apres S'estre expliquée a tout le Louable Corps Helvetique Si nettement, tant par ladite response que par les autres differentes voyes que l'on a employé de Sa part, par les quelles on a montré Suffisamment avec combien de justice, d'equité de droict, et mesme par quelle necessité Elle estoit obligé de faire construire le fort de Huringuen purement et simplement pour la Seureté et pour la deffence de Ses propres Sujets lesquels Sans cela ne scauroient jamais estre a couvert des ruines et de l'oppression ou ils ont esté exposez continuellement aux moindres mouvements, qui Se Sont eslevez; Ce qui estant ainsy l'on peut aisement juger qu'il y auroit quelque chose de rude de Se voir Si instamment pressé de quitter une resolution qui est en pareil cas indispensable a toute Sorte de Puissances et encore bien plus maintenant a Sa Majesté, Laquelle fait travailler aujourd'huy actuellement a La Construction de cet ouvrage, qui est desja fort avancé."

1) vgl. EA VI 1, 1108 c

Original, in franz. Sprache - AH 41, 210-211 - Blatt 211^v leer

1679 September 2., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [SECRETAIRE PARTICULIER LOUIS] PASQUIER AN [AMMANN
UND] RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

"J'ay bien eu du deplaisir d'apprendre par la lettre qu'il vous a plu m'escrire